

LE HANDICAP À L'INTERNATIONAL CE QU'IL FAUT RETENIR !

Les avancées sur le sujet du handicap sont finalement assez récentes : c'est en 1975 que voit le jour la Déclaration des droits des personnes handicapées adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Il faudra attendre les années 90 pour que le handicap devienne un sujet Européen.

En termes d'actions sur le sujet du handicap, la France a de bons résultats et propose des dispositifs pour accompagner les personnes concernées. En revanche, ce bon niveau reste au-dessous de la moyenne européenne.

D'un point de vue mondial c'est surtout l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui met en place des actions concrètes en faveur de tous les types de handicap.



15% de la population mondiale a un handicap, soit environ 1 milliard de personnes.

Il existe 3 catégories de pays sur l'obligation d'emploi :

- les pays avec une obligation d'emploi, comme la France.
- les pays avec un principe de non-discrimination.
- les pays avec un fonctionnement hybride, sans obligation ni principe de discrimination.

QUIZ

A - Combien de personnes dans le monde sont en situation de handicap ?

- 1 - 50 millions de personnes
- 2 - 70 millions de personnes
- 3 - 1 milliard de personnes

C - Quel statut français permet de faire reconnaître son handicap au travail ?

- 1 - La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- 2 - La réactualisation des compétences de travail (RCT)
- 3 - La reconnaissance des capacités d'actions (RCA)

B - D'où vient le mot « handicap » ?

- 1 - D'un jeu anglais du 16^{ème} siècle
- 2 - Du nom de l'association « Handicap International »
- 3 - D'un jeu vidéo

D - Au cours de sa vie, 1 personne sur 2 sera concernée par une situation de handicap.

- 1 - Vrai
- 2 - Faux



SOLUTIONS

A - 3

1 milliard de personnes dans le monde sont concernées soit environ 15% de la population mondiale.

B - 1

Le mot « handicap » vient du terme anglais « hand in cap » (la main dans le chapeau), en référence à un jeu pratiqué au 16^{ème} siècle en Grande-Bretagne qui consiste à échanger des biens à l'aveugle, placés dans un chapeau. Le joueur qui avait une mauvaise pioche était alors « Hand in cap » !

C - 1

La RQTH permet aux personnes actives de faire reconnaître leur situation de handicap et bénéficier d'aménagements de poste si cela est nécessaire.

D - 1

Vrai. Que le handicap soit temporaire (bras cassé), durable (maladie), stable ou évolutif, nous pouvons tous être concernés !